

DEVENEZ
COOPÉRATEUR

QUI PEUT DEVENIR **COOPÉRATEUR ?**

artiste,
organisateur occasionnel,
particulier motivé,
association,
collectivité publique,
opérateur professionnel,

Vous !

 **cristal**
PRODUCTION
SOCIÉTÉ
COOPÉRATIVE
D'INTÉRÊT
COLLECTIF

CRISTAL PRODUCTION
05 46 44 96 48

2, PLACE DE LA PETITE SIRÈNE
BP 138 - 17005 LA ROCHELLE
CEDEX 1
www.cristalprod.com

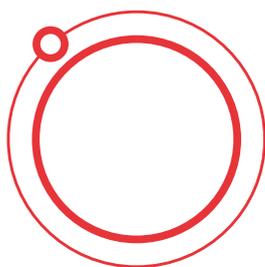
licence 2 - 1065895 / licence 3 - 1065896

Cristal Production est adhérent du RIM
*(Réseau des Indépendants de la Musique
en Nouvelle-Aquitaine).*

VOUS AVEZ
UN **PROJET**
DANS LE SECTEUR
CULTUREL ?

VOUS CHERCHEZ
UNE SOLUTION
POUR **LE DÉVELOPPER**
DANS DE MEILLEURES
CONDITIONS ?

VOUS VOULEZ
VOUS CONNECTER
À UN **ÉCOSYSTÈME**
INNOVANT EN PRISE DIRECTE
AVEC LE SECTEUR CULTUREL ?



VOUS VOULEZ PASSER
DE LA **DÉMOCRATIE**
PARTICIPATIVE
À LA DÉMOCRATIE
IMPLICATIVE ?

DEVENEZ **ASSOCIÉ**
DE LA COOPÉRATIVE
CRISTAL PRODUCTION !

DEVENIR **COOPÉRATEUR** OUI MAIS **POURQUOI?**

Développer votre projet
avec une équipe professionnelle.

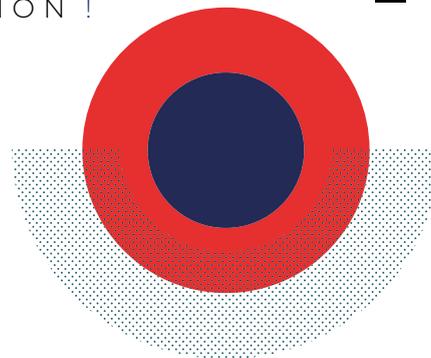
Participer
à des **cercles de travail**
et faire avancer des projets précis.

Présenter vos propres projets
à des parties prenantes que vous
n'auriez pas nécessairement
rencontrées dans votre réseau.

Vous impliquer dans
la **vie sociale d'une**
coopérative culturelle
à travers ses assemblées générales
et ses événements (spectacles,
concerts, événements...).

Prendre part à un
projet artistique.

Intégrer un écosystème porteur.



DEVENIR **COOPÉRATEUR** OUI MAIS **COMMENT ?**

Prenez connaissance des statuts
de la SCIC Cristal Production sur
www.cristalprod.com

Présentez votre projet en quelques lignes
par mail : production@cristalprod.com

Nb : L'entrée de tout nouveau sociétaire
est soumise à validation en Assemblée Générale.



QUELS SONT VOS ENGAGEMENTS EN DEVENANT **ASSOCIÉ ?**

Abonder au capital, soit en souscrivant au moins
1 part sociale pour les personnes physiques,
ou 3 parts sociales minimum pour les personnes
morales.

Participer aux différentes AG
contribuer ainsi, par votre vote, à la gouvernance.

Apporter votre contribution à l'écosystème
via un projet ou un regard, selon les modalités
déterminées en commun.

Partager les valeurs de Cristal Production :
humanisme, engagement, créativité et coopération.

Une charte des valeurs de la SCIC est disponible
sur le site de Cristal Production.

À **SAVOIR :**

L'apport en capital dans une
Société Coopérative d'intérêt Collectif,
vous fait bénéficiaire, selon certaines conditions,
d'une réduction d'impôt.

La responsabilité des associés
est limitée à leurs apports en capital.

Un associé d'une SCIC est libre à tout moment
de quitter le sociétariat de cette coopérative,
et demander le remboursement de ses parts
de capital.

